COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 08 JUILLET 2019.



SCHROEDER Marie-Lise, LE HARDY Nathalie

MM: BEEUWSAERT Michel, DARMOIS Jean-François, DELAGE Jean-Michel, GORECKI Fabrice, GROTTO Mario, MOUA Daniel et

IUBLOT Alain

Absents excusés avant donné pouvoir : TERRASSE Dominique à DARMOIS Jean-François,

Absentes excusées : PERRENOUD Linda

Approbation unanime du procès-verbal de la séance du 06 mai 2019.

Mme Masson Séverine est nommée secrétaire de la séance.

Inscription des points suivants à l'ordre du jour :

- Vente du tracteur Renault type R334 de 1993 en l'état

Les délibérations suivantes ont été entérinées :

- Approbation du rapport d'activité 2018 de la CDCG (Communauté des Communes Giennoises)
- Approbation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service assainissement de la CDCG
- Approbation du rapport 2018 sur le prix et la qualité du service communal d'eau potable
- Statuts de la CDCG
- Bilan 2018 et tarif 2020 de la cantine, les tarifs suivants ont été fixé : repas enfant et employé de commune : 3,45€ ; repas enseignement : 4,60€
- Règlement intérieur de la cantine : modifications mineures
- Bilan 2018 et tarif 2020 de la garderie, les tarifs suivants ont été fixé : l'heure : 2,60€ ; la demi-heure : 1,30€
- Règlement intérieur de la garderie : modifications mineures
- Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2019
- Subvention exceptionnelle création de l'association "Amicale Football Nevoy" : 150€
- Aliénation d'une partie de la parcelle C 1840 lotissement Clos du Plateau
- Participation aux frais de sécurisation du forage du Debray
- Convention de rétrocession directe des réseaux et espaces communs (hors assainissement) lotissement Laurent Chemin de la Germinière : manque le plan de recollement du réseau eau potable, report de la délibération au prochain conseil municipal
- Vente du tracteur Renault type R334 de 1993 en l'état
- Lancement du marché pour l'achat d'un tracteur agricole de 95 à 105 chevaux sur la plateforme AWS
- Lancement du marché de modernisation de l'éclairage public sur la plateforme AWS
- Point financier:
 - * DSR: 21 661€ non budgétisé
 - * FCTVA: 13 804€ delta de 2 126€ en moins par rapport au budget 2019
 - * FPIC: 25 790€ delta de 8 213€ en plus par rapport au budget 2018

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS ET ACTIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS :

- Achat d'un tracteur hydrostatique et son appareillage en remplacement de l'ISEKI SGX 19
- PLUi : l'enquête publique se déroule actuellement et se terminera le 17 juillet prochain
- Point sur la boulangerie : suite à l'insertion dans SOS Villages, plusieurs candidats se sont manifestés. M. Gorecki regarde les aides possibles pour un repreneur.
- Intervention de la Communauté des Communes Giennoises sur la voirie pour la réalisation du point à temps le mercredi 10 juillet

Ouestions diverses:

- M. Gorecki signale que l'éclairage de l'église ne fonctionne plus. M. Darmois regarde pour le remplacement du spot défectueux.
- Mme SCHROEDER signale chemin de la Bonne Dame que le virage situé en face la chapelle est super dangereux. Une des solutions pourrait être la signalisation du centre de la rue par une bande blanche. M. le maire contacte M. Sicre (CDCG) pour examiner des solutions possibles.
- M. Delage fait un point sur le SMICTOM et la dernière commission environnement.

La séance est levée à 21h04. Le prochain conseil aura lieu le vendredi 06 septembre 2019 à 18h00.

Le Maire, Michel BEEUWSAERT.

